Envoyé en préfecture le 28/09/2022
Reçu en préfecture le 28/09/2022
Affiché le
ID : 038-253804710-20220928-22_41-DE

SMND
SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ
NOTRE SERVICE POUR VOS DÉCHETS c'est tout naturel !

N° 22-41
MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS
Création et suppression de postes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Le bureau dûment convoqué le 23 septembre
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 28 septembre 2022
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6 Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel
Monsieur MARMONIER Pierre
Monsieur ROSET Patrick
Madame DEBES Céline
Monsieur VILLARD Claude
Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 28/09/2022
Reçu en préfecture le 28/09/2022
Affiché le
ID : 038-253804710-20220928-22_41-DE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, susvisé les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Bureau de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant l'harmonisation des horaires d'ouverture des 14 déchèteries du territoire et l'harmonisation des horaires de travail des agents d'accueil en déchèterie et l'annualisation prévue de ces horaires (période été/période hiver),

Considérant la nécessité pour la mise en place de ce projet, de consolider l'existant, il est prévu :

- la création de 2 postes d'adjoints techniques.

Considérant le recrutement au 1er octobre 2022, d'une chargée de la réduction des déchets, dans le cadre de la création récente et l'organisation d'un service Réduction des déchets, il est prévu :

- la création d'un poste d'adjoint administratif

Considérant la réintégration suite à disponibilité pour convenance personnel d'un agent sur un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe, il est prévu :

- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Envoyé en préfecture le 28/09/2022
Reçu en préfecture le 28/09/2022
Affiché le
ID : 038-253804710-20220928-22_41-DE

Tableau des effectifs mis à jour - au 1er octobre 2022

	Nombre total de postes
Dir. Ets pub. 20 à 40	1
Attaché HCL	1
Attaché principal	1
Rédacteur Territorial	2
Rédacteur ppal 2Cl	1
Rédacteur ppal 1ere Cl	1
Adjt administratif	**4**
Adjt administratif Ppal 2Cl	3
Adjt administratif Ppal 1Cl	3
Ingénieur	1
Ingénieur Ppal	3
Technicien	1
Technicien Ppal 1Cl	3
Agent de maitrise	4
Agent de maitrise Ppal	5
Adjoint technique TC	**63**
Adjoint technique TNC 50%	1
Adjoint technique Ppal 2Cl	**37**
Adjoint technique Ppal 1Cl	35
Grade non statutaire	4
Total général	**174**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération a été votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées
HEYRIEUX, le 28 septembre 2022

Michel FAYET,
Président

SYNDICAT MIXTE HEYRIEUX NORD DAUPHINÉ